



Genève, le 11 avril 2017

Aux représentant-e-s des médias  
(2 pages)

**Communiqué de presse conjoint  
du département de l'instruction publique, de la culture et du sport,  
du département des finances et du Centre social protestant de Genève**

**Surendettement des jeunes :  
l'Etat et le CSP intensifient leur action dans les écoles**

**Face à l'augmentation du surendettement des jeunes, l'Etat de Genève et le centre social protestant de Genève (CSP) intensifient leurs efforts de prévention. Le partenariat conclu il y a dix ans entre le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP), le département des finances (DF) et le CSP a pris une nouvelle ampleur. Le nombre d'ateliers de prévention animés par le CSP et l'office des poursuites a augmenté cette année afin d'améliorer la sensibilisation des jeunes les plus touchés.**

Plus de 80% des personnes surendettées ont contracté leurs premières dettes avant l'âge de 25 ans. Le surendettement est une spirale dont il est difficile de sortir et qui peut conduire à solliciter des prestations d'aide sociale. Il est donc crucial de prévenir le surendettement chez les jeunes. Comme le souligne Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat chargée du DIP : « L'école publique, ayant aussi pour mission de préparer les élèves à l'autonomie et à l'indépendance, a un rôle central à jouer dans la problématique du surendettement. »

Depuis de nombreuses années déjà, le DIP, le DF et le CSP ont noué un partenariat pour mettre sur pied un projet de sensibilisation des jeunes dans les écoles, anticipant l'axe « Prévention » prévu par le Plan cantonal de lutte contre le surendettement lancé en 2011. Les ateliers du CSP permettent d'apporter une panoplie d'outils pédagogiques pour la gestion d'un budget et d'aborder des questions de fond concernant le rapport à l'argent. L'office des poursuites, pour sa part, effectue des présentations aux jeunes sur les risques entraînés par des factures non payées et les conséquences d'une mise en poursuite. « Ces actions de prévention sont d'une grande utilité », a déclaré le conseiller d'Etat chargé du DF, M. Serge Dal Busco. « Elles profitent non seulement aux jeunes mais aussi à la collectivité, car la prévention contribue à réduire les procédures de recouvrement, les poursuites et le recours à l'aide sociale. »

L'année scolaire 2016-2017 marque, dans ce dossier, une intensification des efforts. Le nombre d'ateliers augmente, les interventions du CSP passant à 120, contre quelques dizaines auparavant. La coordination du programme – auparavant décentralisée – est désormais assurée, par souci de cohérence, par la direction générale de l'enseignement secondaire II. Enfin, grâce à l'augmentation du nombre d'ateliers, presque toutes les filières du secondaire II sont concernées.

Le DIP, le DF et le CSP se félicitent de cette collaboration renforcée, dont les premiers bénéficiaires seront les jeunes gens du canton. Comme le souligne M. Alain Bolle, directeur du CSP Genève : « Il est important d'offrir à la nouvelle génération une information et une sensibilisation aux droits et aux devoirs liés à la majorité financière tout en les rendant attentifs aux pièges de la société de consommation. Cela devrait leur permettre de réfléchir avant de devoir consulter lorsque leur rapport à l'argent se fragilise. Les jalons posés doivent être sources d'un rapport à l'argent plus maîtrisé. »

*Pour tout complément d'information :*

- M. Pierre-Antoine Preti, responsable de communication, DIP, ☎ 022 546 69 68 ou 079 754 25 90, [pierre-antoine.preti@etat.ge.ch](mailto:pierre-antoine.preti@etat.ge.ch) ;
- M. Henri Roth, secrétaire général adjoint, DF, ☎ 022 327 98 22 ;
- M. Alain Bolle, directeur du Centre social protestant, ☎ 079 328 59 51, [alain.bolle@csp-ge.ch](mailto:alain.bolle@csp-ge.ch).